

TRANSPORTS SCOLAIRES

Inscriptions 2025

02 Juin au 11 Juillet

www.payshericourt.fr



Autorité Organisatrice des Mobilités depuis septembre 2021, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt est gestionnaire des transports scolaires sur son territoire et organise le déplacement quotidien de 1 100 élèves de la maternelle au lycée.

hériva
solution de déplacement Pays d'Héricourt

Transports
Scolaires
gratuits

Pour qui ?

Enfants domiciliés au sein de la Communauté de Communes et scolarisés dans le Pays d'Héricourt : écoles maternelles, élémentaires, collèges, lycée.

Comment s'inscrire ?

Inscription obligatoire en ligne (renouvellement et première inscription) :

www.payshericourt.fr

Documents à communiquer: photo + justificatif de domicile

Quels trajets ?

Circuits, horaires, arrêts et règlement intérieur consultables à l'adresse : www.payshericourt.fr

Quel coût ?

Gratuit pour les familles (financement assuré par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt).

Titre de transport : une fois la demande validée :

- **pour une première inscription** : le titre de transport de votre enfant (carte ou badge) sera directement envoyé par courrier, quelques jours avant la rentrée scolaire 2025.
- **pour un renouvellement** : les droits aux transports de votre enfant seront réactivés à distance sur sa carte.



ATTENTION : la carte de transport est valable plusieurs années. Elle est à conserver soigneusement !

Offres complémentaires :

- pour les transports internes à la **ville d'Héricourt** : inscriptions sur www.hericourt.com
- pour les transports hors du territoire du Pays d'Héricourt : inscriptions sur www.bourgognefranche-comte.fr

pays
d'Héricourt
communauté de communes

Renseignements:
03.84.46.98.78
mobilites@payshericourt.fr